le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
supplément au n° 1055

GRATUIT

Contre la casse du service public

LES SERVICES PUBLICS sont menacés de toutes parts... Le mouvement social de novembre et décembre 1995 n'a pas servi de leçon au gouvernement. Un an est passé et les attaques contres le service public ne se sont pas calmées, bien au contraire ! Citons en vrac :

- au moins 7 000 suppressions de postes pour 1997 (dont 2 300 dans l'Éducation nationale),
- une précarisation à outrance par l'emploi de milliers de CES (contrats emploi solidarité payés 2 500 F par mois), contrats à durée déterminée (temporaires, vacataires...),
- privatisation de France Télécom (entrée en Bourse prévue dans six mois),
- déréglementation à EDF-GDF (et projet de libéralisation de 30 % du marché de l'électricité),
- remise en cause du statut des cheminots à travers la casse de l'unité de l'entreprise, la filialisation de diverses activités (et 4 500 suppressions de postes à la SNCF en 1996),
- restructuration de La Poste (création de centres de tri privés, mise en concurrence des services postaux sur le marché signifiant le fermeture de bureaux de poste « non rentables »...),
- restructuration de l'enseignement professionnel mis sous la coupe du patronat (par le biais des conseils régionaux essentiellement).

Dans tous les domaines du service public, le critère de l'unité sociale s'efface derrière celui de la rentabilité et des économies budgétaires...

Pourquoi un tel acharnement de l'État contre les services publics ?

Durant des années, toutes les infrastructures comme celles du transport, de la recherche, de la santé, de l'école, des télécommunications, etc. ont été nécessaires à la bourgeoisie dans sa course aux profits (en assurant le développement des marchés intérieurs et de l'industrie). Par conséquent, les capitalistes laissaient à l'État le soin de s'en occuper.

Aujourd'hui, la mondialisation des investissements et flux de capitaux sont, de fait, contraires à l'existence de structures « figées » et « stables ».

Les patrons veulent du « flexible », de « l'adaptable rapidement » dans tous les secteurs de la société. Ils veulent partout du « corvéable à merci »...

Que ce soit pour les télécommunications, pour l'électricité ou pour les transports, des « compagnies nationales » ne les intéressent plus ; quant à la Sécurité sociale, son « étatisation » récente n'est qu'une étape pour, premièrement, la réduire à une peau de chagrin et, deuxièmement, lancer les fonds de pension privés (un récent projet de loi va dans ce sens). Bref, les activités publiques, pour la bourgeoisie, doivent être capitalisées sur les marchés financiers car tout le capital est lui-même mondialisé !... Ainsi, l'État se charge (et ce n'est donc pas un problème lié à un gouvernement en particulier) de faire entrer les services publics dans le secteur concurrentiel, d'œuvrer à leur démantèlement.

Quelles ripostes ?

Les salariés des services publics ont déjà eu l'occasion de montrer leur combativité. Le mouvement de novembre et décembre 1995 en est une preuve. Pourtant si nous ne voulons pas connaître une nouvelle vague de découragement et de résignation (comme pendant les années quatre-vingt), il nous faut agir vite, pour donner un sens et des perspectives politiques aux mouvements de révolte et de résistance qui voient le jour dans le public mais aussi dans le privé (voir par exemple la grève des salariés de la BAP à Dijon). (1).

Se donner des perspectives, c'est aussi, à notre sens, en finir avec cette idée selon laquelle le contrôle des services publics par l'État serait une garantie de « l'égalité de traitement entre les citoyens ».

L'État a toujours été l'outil d'une classe dominante et n'a jamais agi dans le sens de l'égalité sociale ! Même au sein de l'école publique, il a structuré les filières sur le principe « méritocratique » et créé des écoles publiques « de pauvres » et des écoles publiques « pour les riches, l'élite de la Nation » comme les politicards de gauche ou de droite le disent si bien ! Un autre exemple dans le domaine de la distribution de l'énergie : les patrons ont toujours été favorisés au niveau tarifaire, la note étant toujours plus lourde pour les travailleurs-consommateurs. On pourrait encore multiplier ces exemples presque à l'infini !

Dès lors, ceux qui espèrent dans un gouvernement « de gauche » feraient bien de rassembler leurs souvenirs : qui a créé les TUC (travaux d'utilité collective, ancêtres des CES) ? Cassé la sidérurgie lorraine ? Accordé de l'argent public à l'école privée (accord Lang-Couplet) ? Projeté la privatisation de France Télécom ?

La gauche s'est aplatie devant les impératifs de l'économie de marché. Elle reste et restera partisane d'un libéralisme bourgeois ! Ceux qui croient encore que les lois d'État permettraient une amélioration de nos conditions de vie et de travail peuvent attendre longtemps. Alors que le « droit au travail » est inscrit dans la Constitution, il y a, dans la réalité, plus de cinq millions de chômeurs en France !

Poser les jalons d'une révolution sociale et libertaire !

Si aujourd'hui, il est indispensable de défendre des acquis, il faut lancer le débat et une vaste réflexion collective sur la façon dont cette société hiérarchique et autoritaire doit être combattue, quel projet sociétaire nous pouvons lui opposer !

Pour notre part :

- nous refusons la privatisation et l'étatisation des services publics qui ne valent pas mieux l'une que l'autre,
- nous revendiquons la gratuité pour rompre avec la logique marchande et pour garantir d'emblée une réelle égalité économique et sociale entre les individus,
- il nous semble intéressant de partir justement de la défense du service public pour avancer l'idée de son extension à d'autres sphères de l'activité sociale et économique comme le logement et l'alimentation (qui oserait dire que ce ne sont pas des besoins fondamentaux à toutes et tous ?),
- nous revendiquons la réappropriation collective des moyens de production et de distribution, l'autogestion.

Notre projet véhicule l'idée de l'autogestion généralisée de la société. Lancer aujourd'hui des luttes de ruptures, de caractère autogestionnaire, pourrait se concrétiser par des revendications en faveur de la création de « conseils des services publics », composés de délégués élus et révocables par les salariés, afin d'agir dès maintenant à la fois contre les privatisations et contre l'État.

Grèves générales, auto-organisation !

Pour en arriver là, il faut que se généralisent une critique radicale de cette société et des pratiques de démocratie directe.

Ainsi, nous ne devons pas nous limiter à des grèves « sectorielles » mais agir pour renforcer les liens entre les secteurs du privé et du public, entre les salariés toutes « catégories » confondues, entre les précaires, les chômeurs et les « actifs ».

C'est pourquoi nous regrettons que ces journées de grève ne soient pas organisées pour susciter des rencontres entre salariés de différents secteurs, échanger des expériences (les assemblées générales restant complètement cloisonnées par entreprises et branches).

Faire converger des luttes, c'est :

- hâter les recompositions syndicales pour en finir avec les bureaucraties des grandes centrales,
- développer des comités de grèves et des assemblées interprofessionnelles,
- faire circuler l'information sur les initiatives ici et là (alors que les infos sont « squizzées » par les médias et les permanents syndicaux !),
- pratiquer des solidarités actives en soutien aux salariés en lutte !

En définitive, et parce qu'il n'y aura pas de « réforme » possible de ce système étatique et capitaliste, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour agir, penser un ou des projets de société, définir leurs revendications et orienter leurs luttes !

Groupe Kronstadt
le 10 octobre 1996

(1) Le *Monde libertaire* du 3 octobre 1996

Puzzle à la Poste

A La Poste et à France Télécom, on constate la multiplication de nombreux conflits de service, grèves, arrêts de service et délégations de masse, pétitions. Ces conflits portent, la plupart du temps, sur les conditions de travail. En effet, la pression sur les agents augmente, le nombre d'emplois supprimés ne cesse d'augmenter et les remplacements sont toujours en nombre insignifiant. Ces problèmes sont dus à l'instauration d'objectifs commerciaux de plus en plus stricts et chiffrés et à une volonté de réduire les effectifs tout en réalisant des tâches supplémentaires. Le prétexte invoqué est une réorganisation des services et une redistribution des tâches et c'est à cette occasion, entre autres, que sont justifiées les réductions d'effectifs dans les centres où des tâches sont supprimées. Quant aux centres qui en reçoivent de nouvelles ne voient pas leurs effectifs croître. Les objectifs commerciaux pour les centres se déclinent bien sûr en objectifs pour les agents. Cette situation a été facilitée par le changement du statut des agents et l'introduction d'une notation sur ces objectifs de plus en plus pesante dans la rémunération, avec l'introduction de parts variables dans cette dernière.

La pression du libéralisme

Un autre moyen développé par ces deux entreprises est le découpage de sa « clientèle » en secteurs professionnels, avec des contrats et des services différenciés. Les secteurs les plus rentables sont renvoyés vers des filiales au nom de la lutte contre la concurrence. Dans ces filiales, dont certaines sont définies comme continuité de service, les critères induits d'embauche sont la non-participation aux grèves de décembre 1995 et donc un certain niveau de servilité. Cette filiation concerne, à La Poste, les services de messagerie, mais aussi la distribution des relevés de CCP, et la distribution de la presse, bientôt cela concernera la simple lettre, en effet Bruxelles étudie la possibilité de la soumettre elle aussi à la concurrence!

Il ne restera bientôt plus aucun service public dans le domaine des grands réseaux de communication.

C'est une façon d'organiser la privatisation rampante de La Poste, tout en cassant les centres de tri, lieux habituels de la contestation et moteurs des grands conflits au sein de La Poste.

Les emplois dans les nouveaux centres comme les nouveaux recrutements dans les centres habituels sont quasi exclusivement des emplois de contractuels avec une forte proportion de contrats précaires, contrats à durée déterminée ou contrats à durée indéterminée intermittents. Avec l'objectif de multiplier les statuts des agents et d'essayer de casser des actions de groupe, les agents les plus précaires ont en effet plus de difficultés à organiser la contestation de leur situation, même si cela arrive parfois.

Cette situation n'est malheureusement pas l'apanage de La Poste ou de France Télécom, même si l'on pouvait espérer que ces secteurs sauraient résister à la pression du libéralisme!

Dans toutes les entreprises, on voit la même logique économique s'imposer avec son lot d'attaques contre ce que l'on a appelé les acquis sociaux. N'oublions pas que la mobilité et la flexibilité comme la précarité sont le fruit des études et des consignes du FMI et de la Banque mondiale pour l'ensemble de l'économie planétaire.

Il n'y a quasiment plus de semaine où l'on n'entende parler d'occupations d'usines suite à une annonce de fermeture ou de plans « sociaux ». Mais ces combats sont en général défensifs.

Les carences du syndicalisme défensif

Depuis quelques années, des luttes revendicatives de chômeurs se font entendre, sur le droit à un revenu « décent », contre la dégressivité des allocations UNEDIC, pour les transports gratuits, etc. Ces combats apparaissent bien tardifs. Lorsqu'en 1993 l'UNEDIC décida d'instaurer la dégressivité des allocations, il y eu bien peu de réactions. Pourtant qui accepterait sans rien dire de voir son revenu se réduire comme une peau de chagrin ? Il est clair que sur le problème du chômage, les centrales syndicales et le syndicalisme en général, n'ont pas su apporter une réponse adaptée à son évolution actuelle. Dans la deuxième moitié de ce siècle, il a su apporter une réponse juste à un chômage qui, sans être résiduel, restait à peu près stable, par la création des organismes paritaires UNEDIC et l'instauration de l'allocation chômage.

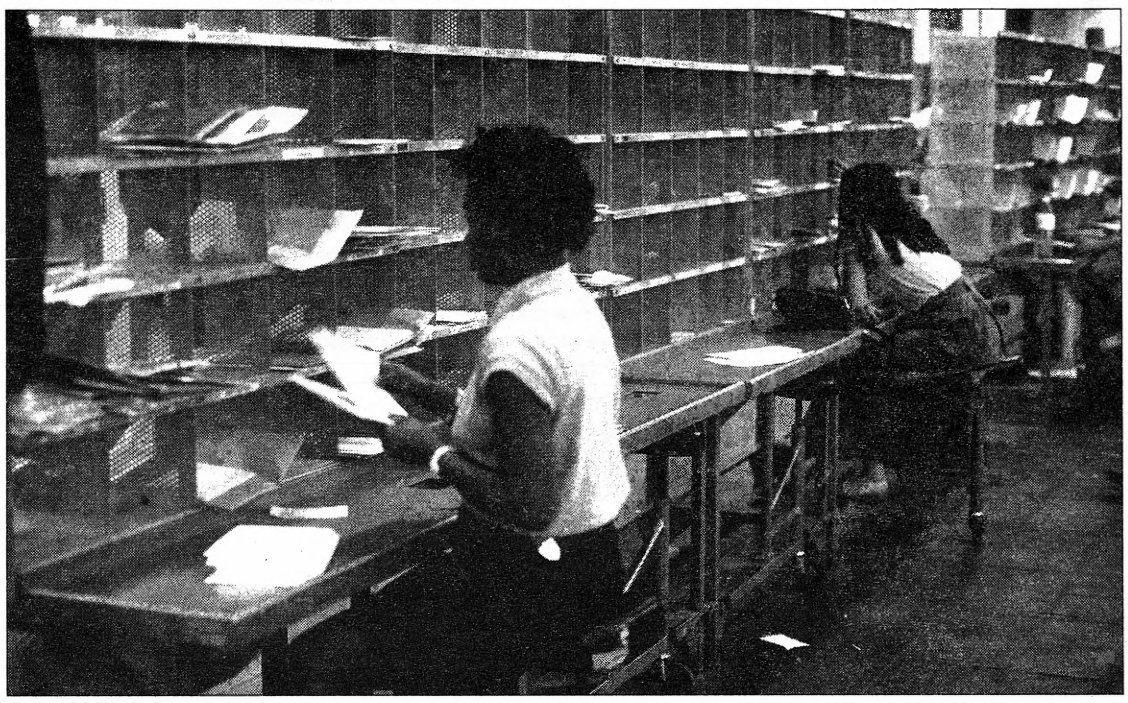

Mais, aujourd'hui, le chômage dépasse le problème de quelques situations individuelles solvables. Le chômage est à la fois un problème de dignité humaine mais aussi un moyen de pression contre la combativité des salariés. La conscience de classe se développant essentiellement à travers les luttes, on constate un développement du repli individuel. Ne pas avoir anticipé cette situation est une des grandes carences du syndicalisme.

Le chômage n'est pas simplement un élément induit de l'économie, ou une conséquence douloureuse, c'est le fruit d'une volonté car c'est un outil pour imposer flexibilité et précarité de l'emploi, pour détruire tous les acquis sociaux limitant le développement du libéralisme. Il n'est que de constater les réactions récentes de la Bourse de New York, lorsque des baisses de chômage sont annoncées, la bourse chute, c'est éloquent!

De même, les luttes des sans-logis arrivent quand les problèmes se posent de façon aiguë. Mais le combat contre la spéculation immobilière, n'a pas été le combat nécessaire des années précédentes. Ce problème illustre tout à fait les rapports entre possédants et dépossédés. Les uns s'enrichissent sur la misère des autres!

Si l'on prend un sujet d'actualité avec les luttes de sans-papiers et de l'immigration, on ne peut s'empêcher de constater que là aussi nous avons affaire à une lutte défensive. On peut, à la fois déplorer le manque de solidarité d'une part importante de la société, même si une réaction affective de sympathie a suivi la violence du gouvernement contre les sans-papiers à Saint-Bernard, mais on peut tout autant déplorer le manque de réaction d'ampleurs face au découpage du monde suivant la logique des capitalistes internationaux au mépris des besoins des populations. La vocation internationale du syndicalisme n'a quasiment jamais trouvé le moyen de s'exprimer dans cette seconde moitié du siècle. Si, en tant qu'anarchistes, nous sommes favorables à la libre circulation des personnes, nous voulons que cette mobilité soit libre et non contrainte par des raisons économiques ou politiques. L'immigration est le plus souvent subie!

S'il existe des catastrophes naturelles contre lesquelles on ne peut pas grand chose, l'ensemble des problèmes de société que nous abordons aujourd'hui, trouvent leur cause dans l'existence d'une économie au bénéfice d'une minorité que sont les détenteurs du capital. La cause, c'est l'organisation capitaliste de cette économie. Économie globale à l'échelle du monde ne laissant quasiment plus la possibilité à des économies alternatives de perdurer.

Pour un projet de transformation sociale

Nous avons à faire face aux morcellements des luttes, alors que l'adversaire est unique, même s'il est difficilement matérialisable. Ces luttes constituent les éléments de la classe ouvrière, mais celle-ci est morcelée comme un puzzle dont les éléments les plus faibles sont ceux qui sont attaqués en premier.

Le problème des luttes actuelles c'est que ce sont des luttes qu'on pourait caractériser comme conservatrices. Conserver son logement, son emploi, ses papiers, etc. Traditionnellement les conservateurs étaient ceux qui avaient le pouvoir et donc les moyens de défendre leurs biens. En terme de dynamique, il me semble que nous serons capables de renverser la vapeur lorsque les objectifs de la classe ouvrière seront des objectifs de progrès social. Il est clair qu'aujourd'hui un projet de transformation sociale est seul capable d'unifier la classe ouvrière internationale.

Ceux qui ont annoncé la fin de l'histoire avec la chute du mur de Berlin et la toute puissance de l'économie capitaliste ne sont que des illusionnistes. Chaque jour nous ressentons les progrès nécessaires à faire pour fournir à chacun le bien-être et la liberté dont il a besoin.

Si le besoin de changer la société n'a jamais été aussi fort dans cette deuxième moitié du siècle, la sensation que cela est possible n'a jamais été aussi faible. Nous, anarchistes, avons cru qu'avec la chute du mur de Berlin, les espoirs de révolution allaient inéluctablement être libertaires et que les populations se tourneraient vers nous. Cela n'a pas été le cas, car cette chute s'est accompagnée de la perte de confiance dans la possibilité de changer la société. Il semble que le besoin d'un exemple vivant soit nécessaire pour focaliser les aspirations. Cela peut expliquer les regains d'enthousiasme pour les révolutions, même minuscules, des pays du Tiers monde. Je pense qu'on aurait tort de toujours casser ses espoirs. S'il nous faut un regard juste sur ce qui se passe par exemple au Chiapas, il sera dommageable de ne pas comprendre l'effet dynamique qu'il peut avoir. Toute société aussi libertaire soit-elle qui reste dans les livres me semble condamnée à y rester.

C'est pourquoi notre rôle d'anarchistes est d'être présents dans toutes les luttes sociales, pour servir de liant entre elles et faciliter une prise de conscience globale. Nous changerons la société lorsque nous aurons commencé à la changer dans nos luttes au quotidien.

Philippe Arnaud
Groupe Emma Goldman
(Bordeaux)

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08
Fax : (1) 49 29 98 59

le monde libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

SNCF : De meilleurs services tout de suite !

DISPARUS de la scène médiatique depuis pratiquement la fin du conflit de l'automne dernier, les travailleurs du rail risquent d'y refaire une entrée fracassante et qui ne sera pas forcément de leur fait. En effet, il semble que toute la sympathie qu'on capitalisé les cheminots était essentiellement due à un malentendu : on se battait dans les chemins de fer pour l'unité du réseau, le libre accès de tous au service public, les garanties statutaires et, entre autres, le régime particulier de protection sociale et de retraite. L'ensemble des travailleurs n'a voulu y voir, parce que c'était l'urgence, qu'une défense de la sécu par l'un des derniers bastions forts du syndicalisme. Or, de fait, le problème est toujours bien plus vaste : le service public. Les services publics ne se résument pas aujourd'hui aux secteurs d'activité non financièrement rentables et dont la charge reviendrait ux collectivités locales. C'est pourtant bien ce qu'essaye de nous vendre l'Etat et le patronat.

On ne dira donc pas qu'on est revenu à la case départ parce que ce serait faux, mais il est clair que les enjeux étant un pau flous pour l'ensemble de la population qui bénéficie de ces services publics, l'attaque de la bourgeoisie risque d'être d'autant plus dure. Je n'invente rien : il suffit de voir ce qui se passe à La Poste, aux Télécom, à EDF... Dans les chemins de fer, la situation est la même avec un temps de retard : le gouvernement n'a pas le temps ni intérêt à organiser tous les démantèlements au même moment.

Résumons un peu les actes qui paraissent les plus significatifs : reprise de 125 milliards de francs sur 180 de la dette accumulée et création pour cela d'un nouvel établissement propriétaire de la plupart des infrastructures, suppression de tout contrat de plan, décentralisation des différentes directions en région, plan de départ en retraite pour tous les agents ayant atteint 53 ans, restructuration mineure des établissements de base de la SNCF... Qu'est-ce que tout cela signifie ? La création du nouvel établissement (réseau ferré national - RFN), propriétaire de la dette et des infrastructures, répond évidemment au besoin de sortir de la crise de l'automne 1995. Le gouvernement était obligé de répondre à l'exigence de désendettement des cheminots, mais ne pouvait prendre 125 milliards sur le bidget de l'Etat sous peine de ne pas tenir ses engagements sur la monaie unique. Par ailleurs, ce nouvel établissement présente l'avantage de séparer l'activité ferroviaire en deux : d'un côté l'infrastructure et son entretien, de l'autre les exploitants et leur matériel, principalement la SNCF aujourd'hui, obligés de « louer les voies ». On voit tout de suite poindre le danger : les différents exploitants européens pourront être mis en concurrence et qui dit concurrence dit baisse du niveau de vie des salariés. Les usagers aussi y perdront, immanquablement, car la concurrence ne jouera pas que pour les axes les plus rentables, le reste dépendra de la bonne volonté des élus locaux, régionaux, etc. La suppression de la notion de contrat de plan montre bien que le gouvernement a pris toute la mesure de l'importance des luttes de l'automne dernier : la SNCF comme le RFN seront maintenant dépendant des décisions et du budget alloué par l'Assemblée nationale. Donc renouvelés et modifiables tous les ans dans un lieu où ne s'exprime pas les rapports de classe. On pourrait tous les points en détail, mais disons simplement que si la situation est loin d'être perdue, elle est fragile.

Face à cela les centrales syndicales qui comptent dans les transports ont réagi en fonction de leurs intérêt du moment : la CGT qui veut redevenir la principale organisation du prolétariat avance prudemment et fermement, la CFDT qui est « oppositionnelle » dans les transports s'enferme dans un jusqu'au boutisme verbal dont elle n'a pas les moyens, SUD a pris les mêmes positions alors que les bases de ce syndicat semblaient plus nuancées.

En fait, ce qui manque aux luttes des salariés des transports c'est qu'un fort courant du prolétariat exprime ses besoins, ce qui ne manquerait pas de donner un autre visage à la lutte et remettrait concrètement en cause la logique du profit capitaliste. A l'automne dernier cela s'est fait dans quelques gares, à l'occasion des conflits qui ne vont pas manquer de venir il serait bon de généraliser le modèle. Pour qu'enfin salariés et usagers nous soyons... tous ensembles.

Laurent
St-Jean de Maurienne

Retape à la RATP

Nous n'avons pas arrêté le mouvement. Nous l'avons suspendu. C'est ce que nous écrivions dans un *Monde libertaire* au début de l'année 1996. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes dans cet état d'esprit. Tous les mouvements qui ont eu lieu depuis à la RATP, ou qui vont se déclencher, sont dans le droit fil des mouvements de novembre et décembre 1995, car rien de ce qui avait provoqué notre colère (hormis le problème des 37,5 annuités pour nos retraites) n'a été réglé. Bien au contraire, tout s'est aggravé. La seule chose qui ait changé, ce sont les termes utilisés pour casser notre statut et déréglementer nos conditions de travail. De même, à la SNCF, on ne parle plus du contrat de plan, mais d'autre chose de similaire.

La finalité est toujours la même. Ils veulent casser la notion même de service public et rentabiliser à l'extrême. Il suffit d'entendre parler nos cadres qui n'ont plus en tête que des notions de nombre de voyageurs au mètre carré ou de voyageurs au kilomètre transporté. Ils ne parlent plus d'usagers mais de clients et leur principale préoccupation est de faire la chasse aux fraudeurs.

Après avoir eu une attitude revancharde et mesquine vis-à-vis des grévistes les plus actifs dans la grève, la direction de la RATP tente de faire passer son plan, petit à petit, dans certains dépôts d'autobus. En imaginant, à tort, que les liens de solidarité qui unissent les travailleurs depuis le dernier grand conflit a pris du plomb dans l'aile. Là encore, la direction se trompe : la combativité des collègues ne sera plus freinée par les retenues financières infligées aux grévistes depuis un an afin de rembourser les grèves de novembre et décembre.

La RATP mesure mal le sentiment d'écœurement de ses agents. Les risques d'une confrontation beaucoup moins pacifiste que l'année dernière existent réellement. L'idée la plus répandue aujourd'hui est qu'une grève dure ne durera pas trois semaines. La journée d'action du 24 novembre 1995 ne devait durer que vingt-quatre heures. Combien de temps durera la journée d'action du 17 octobre 1996 ? Ce qui est sûr, c'est que, en tout état de cause, nous ne laisserons pas faire la direction. Ni aujourd'hui ni demain.

Jean-Pierre . – Groupe Louise Michel

Les syndicats enseignants vers la fin de l'autonomie?

LE MOINS que l'on puisse dire est que les raisons d'en découdre avec le gouvernement ne manquent pas dans l'Éducation nationale. La plupart d'ailleurs ne datent pas d'aujourd'hui : M. Bayrou n'oublie jamais de rappeler que l'essentiel de ses « réformes » s'appuie sur la loi dite d'orientation de Jospin de 1989.

Cela dit, le processus de démantèlement de l'Éducation nationale a connu ces dernières années une accélération considérable. Citons quelques exemples :

- La réforme des 6e et maintenant des 5e qui vise à déréglementer totalement les collèges et à instituer non pas le « droit à la différence », mais la différence des droits.
- Dans la même logique, l'administration tente d'imposer de plus en plus aux personnels des établissements la soumission aux décisions de la « communauté scolaire » (1) par le biais des conseils d'administration. Cela contre les garanties statutaires nationales et le principe de laïcité qualifié d'archaïque.
- La multiplication des titulaires académiques (presque 35 000 cette année), collègues qui ont été reçus aux concours de l'Éducation nationale mais qui sont victimes d'un véritable second statut qui nie le plus souvent leurs compétences et leurs qualifications et leur réserve des conditions de travail déplorables.

Cette multiplication de TA voulue, planifiée par le ministère, vise à terme à banaliser l'idée qu'un enseignant peut être amené à faire tout et n'importe quoi, sur le modèle anglo-saxon. Les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), que certains stagiaires nomment plus clairement Instituts d'uniformisation et de flicage des maîtres sont d'ailleurs là désormais pour préparer les jeunes collègues à cette idée.

- L'annualisation des services des TOS (agents de l'Éducation nationale) permet, selon le bon vouloir des chefs d'établissement, de faire varier les semaines de travail de 35 à 43 heures et fait perdre 15 jours de vacances.
- Le licenciement enfin de 15 000 Maîtres Auxiliaires au plan national lors de cette rentrée. Les MA, taillables et corvéables à merci mais longtemps indispensables à l'administration, sont jetés aujourd'hui à la rue. Pour certains collègues de dix, onze, douze ans d'ancienneté, on peut vraiment dire qu'on a pressé le citron et que l'on jette la peau maintenant.

Une mystification

Le processus a commencé en 1993, à l'occasion d'un protocole dit de « résorption de l'auxiliariat » signé par Bayrou, le SNES, la FEN. En fait de résorption, ce sont 19 000 MA qui ont été licenciés en trois ans. Au même moment, les partenaires syndicaux de M. Bayrou faisaient miroiter la titularisation par les concours spécifiques qui se sont vite révélés une gigantesque fumisterie. Les mêmes aujourd'hui tentent de renouveler la mystification avec le protocole Perben signé en mai dernier.

Face à toutes ces attaques, la grève du 30 septembre dernier avait un double visage : même si les chiffres de participation, notamment dans le second degré, ont été singulièrement gonflés, le mouvement a montré cependant la volonté d'en découdre de la « base ».

Mais, de manière tout aussi claire, cette grève aura aussi mis en évidence l'impasse dans laquelle les syndicats autonomes de l'Éducation nationale (type FSU ou FEN), encore majoritaires aujourd'hui, ont amené tous les personnels.

Dans quel autre secteur d'activité, en effet, aurait-on attendu un mois après la rentrée (celle des écoles et des collèges) pour réagir face à un plan de licenciement de cette ampleur. De toute évidence, il était urgent pour ces syndicats de ne rien faire de sérieux qui empêche M. Bayrou de parler de « bonne rentrée sans problème majeur ».

Dans la plupart des académies, la FSU, la FEN, main dans la main avec la CFDT, appellent les collègues à traquer les heures supplémentaires dans les établissements. Ce genre d'initiative qui fleure bon le partage du travail cher à la CFDT, détourne des vrais problèmes. Ainsi les responsables du chômage des MA ne seraient ni le ministre, ni le gouvernement mais des méchants profs qui acceptent les heures supplémentaires. Sur ces bases, il est difficile effectivement d'entamer une mobilisation.

De même, la proposition de ces mêmes organisations de transformer un tiers des heures supplémentaires en postes peut légitimement amener à se poser une question : est-ce le rôle d'une organisation syndicale de dire au ministre comment il doit gérer ses fonds dans le cadre d'un budget qu'on ne remet par là même pas en cause. L'argent existe ! Que le gouvernement le prenne là où il est, dans les superprofits de certaines entreprises ou dans le budget de l'armée. Avec cet argent qu'il créé les postes nécessaires et le problème des heures supplémentaires épongées *de facto* disparaîtra.

La grève du 30, décidée par la plupart des appareils syndicaux pour masquer leur extrême mollesse, pour ne pas dire plus, lors de la rentrée, n'a donc évidemment rien réglé. Dans une certaine mesure, dans la perspective d'avancer encore et toujours une pseudo-spécificité du monde enseignant qui aboutit finalement à l'isolement de celui-ci, certains appareils ont même pu concevoir cette journée comme un outil contre la mobilisation des enseignants avec l'ensemble de la fonction publique le 17 octobre.

Heureusement, ce genre de calcul est parfois déjoué par la « base », comme en novembre et décembre derniers où ces mêmes syndicats autonomes (le SNES notamment) ont pourtant freiné des quatre fers pour empêcher la grève de s'installer dans les établissements scolaires.

Les enseignants sont des fonctionnaires et des salariés comme les autres. Cette vérité d'évidence, pourtant petit à petit oubliée depuis « l'autonomisation » du monde enseignant dans la FEN de l'après-guerre, doit être rappelée à chaque instant. Plus que jamais, le mot d'ordre « tous ensemble » doit prendre corps dans l'Éducation nationale comme ailleurs.

Fabrice - Groupe de Rennes « La Commune »

(1) Décidément, cette notion cléricale de communauté est très à la mode aujourd'hui : communauté de travail, communautés géographiques dans l'Europe des régions... Chaque élément doit rester à sa place dans le cadre du principe de subsidiarité.

Le service public hospitalier en danger

Le mouvement social de l'automne dernier n'a pu faire reculer le plan Juppé présenté le 15 novembre 1995. Le premier ministre annonçait quatre réformes majeures : l'instauration d'un service universel d'assurance-maladie, la réforme du financement de la protection sociale, la soumission des allocations familiales à l'impôt sur le revenu et la réforme des régimes spéciaux. Sous la vague de grèves, ce dernier point fut franchement ajourné mais l'assurance-maladie universelle proclamée n'est toujours pas assurée et l'extension progressive de la CSG ainsi que la création du RDS remplacent l'élargissement annoncé de l'assiette des cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises.

Ainsi les cotisations augmentent sans que les autres revenus, hors salaires, ne contribuent au financement, sans que le chômage ne recule, raison majeure de l'énorme manque de cotisations.

Cet automne, ce sont les ordonnances Juppé qui doivent être ratifiées : notamment celle portant réforme hospitalière. Et le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui sera soumis au Parlement, vient d'être adopté au Conseil des ministres le 9 octobre dernier : il s'agit de ramener le déficit du régime général des salariés du privé à 30 milliards de francs en 1997, imposant aux hôpitaux et à la médecine de ville une augmentation inférieure à 1,7 %. Seuls les établissements médico-sociaux aruraient droit à une augmentation de 3 %.

Voilà quinze années que les hôpitaux, après l'embellie des années 70 (construction d'établissements, création d'emplois et équipements), connaissent l'austérité avec baisse des budgets et création puis augmentation du forfait hospitalier. Malgré un tour de vis supplémentaire (forfait hospitalier à 70 F, augmentation de la CSG, instauration du RDS) en 1996, le déficit de la Caisse nationale d'assurance maladie serait de 50 à 60 milliards de francs.

Croissance zéro

Aussi a-t-il été décidé que le taux directeur des budgets hospitaliers serait lui de 0 % pour 1997 : c'est-à-dire, engendrant un redéploiement des moyens des régions les mieux dotées (Alsace, Lorraine, Ile-de-France, Languedoc-roussillon, PACA et Rhônes-Alpes) vers les régions les moins pourvues (Centre, Bretagne, Bourgogne, Auvergne, Haute-Normandie, Pays-de-Loire, Picardie et Poitou-Charentes)(1) , la suppression des avantages acquis pour les personnels, la compression des effectifs avec non remplacement et suppression de postes, la fermeture de services. Les directeurs d'hôpitaux évaluent à 1,2 voire 1,4 % l'augmentation nécessaire pour maintenir l'activité et les moyens. Or combien de besoins ne sont pas couverts qui nécessiteraient un accoissement en moyens humains et matériels : sida, prévention particulièrement ? Or combien de maternités ou d'hôpitaux de proximité ont-ils été fermés ces dernières années éloignant la population des lieux de soins ou de visite aux hospitalisés ? (2)

Priorité au privé

L'ordonnance portant réforme hospitalière va poursuivre et amplifier la casse du service public hospitalier. Au-delà des très nombreux services privatisés à l'intérieur des établissements publics, comme les services de restauration, de nettoyage ou de buanderie ou comme les laboratoires, l'hôtellerie ou le parking, toute la puissance de l'Etat se concentre sur un seul objectif : réduire les dépenses hospitalières. Les directeurs des Agences régionales de l'hospitalisation ont été nommés en septembre dernier. Sur 24 directeurs, quatre viennent du secteur privé notamment ceux appelés en Région parisienne et en Alsace, là où il faudra amputer pour redéployer. En nommant des PDG de chaînes de cliniques ou d'entreprises privées, c'est la logique commerciale de rentabilité qu'on veut imposer à l'hôpital public ou aux établissements non lucratifs au mépris des besoins de la population. Rappelons-nous la politique menée par Thatcher : aujourd'hui ce sont des entreprises comme la Générale de Santé, filiale de la Générale des Eaux, qui rachètent les services de santé privatisés alors.

Ces super-préfets, « électrons libres » dans le dispositif de représentation de l'Etat au niveau des régions, ont tout pouvoir sur l'organisation et le financement hospitalier : 60 000 lits doivent être fermés, soit l'équivalent de 120 000 postes d'hospitaliers supprimés, des redéploiements et une mobilité régionale imposés aux personnels. Ils ont pour mission l'accréditation des services et des structures, procédure de reconnaissance de la qualité : pourtant aucun indicateur fiable ne permet aujourd'hui de définir les critères de bonnes pratiques cliniques. Et sous couvert de complémentarité entre les deux secteurs, mettre en concurrence le secteur public avec le secteur privé conduira inévitablement à un traitement de faveur du secteur privé lucratif : l'hôpital public, étranglé depuis des années par les contraintes budgétaires, est par ailleurs mal positionné pour la course aux crédits ; en revanche, les grands groupes privés se sont déjà bien installés dans plusieurs centaines de cliniques privées et se développeront encore.

Si La Mûre, petite ville montagnarde près de Grenoble, accédait à la célébrité le 1er mai 1996 avec une manifestation regroupant la population avec l'ensemble des syndicats et tous les maires du canton, c'est que l'annonce de la fermeture de la maternité et de la mine de charbon mettait en évidence autant les problèmes d'aménagement du territoire que les questions d'emploi et les conditions de soins. En effet, nous sommes tous concernés par la défense d'un service de santé et de prévention qui puisse offrir à tous, sans aucune restriction, aussi bien l'information et l'éducation sanitaires, que les soins les plus appropriés. Qui oserait dire qu'une réforme hospitalière ne s'impose pas? Au contraire, il y a tant à faire pour répondre aux besoins et améliorer toujours la santé de la population mais encore faut-il qu'elle corresponde à un vrai progrès social.

C'est pour défendre l'hôpital et l'accessibilité des soins à tous que les salariés du secteur sanitaire public et privé non lucratif manifestent ce 17 octobre (3) : pour l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, notamment la réduction du temps de travail, et contre le gel des salaires dans les services publics. Mais une seule journée ne peut être suffisante pour inverser le cours de la réforme d'autant que tous les pays occidentaux s'orientent vers une même réduction des dépenses sociales, ...fourches caudines de Maastricht oblige.(4)

Hélène Hernandez
(groupe Pierre Besnard)

(1) D'après Elias Cosca, directeur d'hôpital, Détaché au Ministère de la Santé, in Les dossiers de l'Obstétrique, Les inégalités entre hôpitaux, juin 1996.

(2) Au moins 75 fermetures de maternité depuis 6 années, dans toutes les régions, d'après la Fédération nationale des maternités et hôpitaux publics de proximité, Assises nationales, 6 et 7 avril 1996.

(3) Toutes les confédérations appellent ainsi que les syndicats non confédérés comme le CRC, auquel sont affiliés maintenant des SUD Santé, ou comme les divers syndicats catégoriels.

(4) Voir ce qui se passe aux Pays-Bas avec le dé-remboursement de la contraception, ou en Allemagne avec le bras de fer entre le patronat de la métallurgie et le syndicat IG Metall sur la diminution des indemnités de maladie (de 100 à 80 %).

A G E N D A

samedi 19 octobre

SAINT-OUEN : Le comité pour la réintégration de Malika organise **un rassemblement à 15 heures** devant Prisunic.

CHELLES : Le groupe Sacco & Vanzetti organise une réunion-débat en son local, 1 bis rue Emilie à 20 h 30 sur le **partage du travail et des richesses,** avec Jacky Toublet.

jeudi 24 octobre

TOURS : Le groupe libertaire de Tours organise une vidéo-discussion **à 20 h 30 à Utopia**, 32, rue Carmaux. Après la projection de ***Roger et moi***, on discutera des mouvements sociaux.

samedi 9 novembre

LYON : L'union régionale Rhône-Alpes de la Fédération anarchiste organise **une journée libertaire de 10 heures à 23 heures au CCO** 39, rue Georges Courteline.

Au programme : **des débats** (la révolution espagnole, le sexisme, l'immigration et le racisme d'Etat, la mondialisation de l'économie, les luttes sociales, les anarchiste européens dans les luttes, les drogues, les violences) ; **des tables-rondes** (Salariat, chômage et précarité ; avortement et contraception ; immigration et luttes des sans-papiers ; services publics) ;.**des expos** (violences faites aux femmes, Espagne 1936, 100 ans de presse libertaire ; **des vidéos** ; **un meeting** à 20 heures et **un concert** à partir de 20 h 30 avec Karim duo (blues jazz) et Mamboreta (salsa et afro-cubain).

Renseignements : Librairie La plume noire (19 rue Pierre Blanc), du mercredi au samedi de 15 heures à 19 heures.

Entrée : 50 F ; 30 F lycéens, étudiants, chômeurs.